



Grenoble, le 9 avril 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

DSP chauffage urbain :

Grenoble-Alpes-Métropole choisit la Compagnie de chauffage

Lors du conseil communautaire du 6 avril 2018, Grenoble-Alpes Métropole a attribué la nouvelle délégation de service public (DSP) pour la gestion du chauffage urbain à la Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG).

La CCIAG entreprise publique locale de l'énergie, gestionnaire depuis 1960 du 2^{ème} réseau de chaleur de France après Paris remporte seule cet appel d'offres, face à un groupement concurrent mené par ENGIE Réseaux. **200 M€ de travaux seront investis par la CCIAG** sur la durée de la délégation pour développer, entretenir le réseau de chauffage urbain, améliorer son efficacité énergétique, économique ainsi que son empreinte environnementale.

A la clé pour ce nouveau contrat d'une durée de 15 ans qui débutera le 1^{er} juillet 2018: un réseau densifié, un recours massif aux énergies renouvelables et récupérables, un bilan C02 performant et un coût du kWh usager maîtrisé dans la durée.

100% d'énergies vertes en 2033

La mise en route de la nouvelle centrale thermique Biomax, le recours intensif au bois énergie et aux autres énergies vertes en substitution des énergies fossiles auront pour effet d'accroître de **63 % à 85 %** le taux d'énergies renouvelables et de récupération (EnR\$R) dans le mix énergétique dès 2022. L'objectif est d'atteindre **100%** d'énergies vertes à la fin de la DSP en 2033.

Une réduction de l'emprunte carbone et une tarification maîtrisée

Le développement du réseau soutenu par son classement, la mutation des outils de production et la conduite intelligente du réseau contribueront au double objectif de **réduction de l'impact environnemental**, et de **maîtrise du coût du MWh pour l'usager**. Au final, une diminution des rejets de **118 000 tonnes de C02 par an**, représentant l'équivalent des émissions de près de **65 000 voitures** circulant dans la Métropole Grenobloise sur une période d'un an et **une facture à l'usager raisonnable et acceptable**.

Une nouvelle relation à l'usager

La CCIAG renouvellera la relation à l'usager du réseau de chaleur et plus largement au grand public. Cette ambition présente le double intérêt de **construire une relation de confiance** dans la plus grande **transparence des choix et des coûts de gestion** et d'assurer la **promotion de l'outil réseau de chaleur** comme solution vertueuse et d'avenir au service des habitants de la Métropole.

Résolument partenaire de la Métropole, la CCIAG ambitionne ainsi d'inscrire le réseau de chaleur de l'agglomération grenobloise dans la trajectoire des réseaux dits de 4^e génération et d'en faire le **premier réseau de chaleur français « vert » métropolitain**.

Le renouvellement de la DSP du chauffage urbain s'inscrit dans l'ambition de la Métropole de lutter contre le changement climatique, notamment par le développement de la chaleur renouvelable et la maîtrise des consommations d'énergie de son territoire. Cette ambition, traduite par la mise en œuvre du Plan Air Energie Climat Territorial, s'appuie sur **le réseau de chaleur comme outil énergétique majeur au service de la collectivité et de l'intérêt général**.

A propos de la Cie de Chauffage

La Compagnie de Chauffage, Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) créée en 1960, gère le 1er réseau de chaleur régional de France. Présidée par Hakim SABRI et dirigée par Thierry Duflot, elle emploie 215 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 75,4 millions d'euros. Elle alimente en chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire près de 100 000 équivalent- logements raccordés sur sept communes. Pour fournir l'énergie nécessaire, elle dispose de cinq centrales interconnectées utilisant six combustibles différents et d'un réseau maillé de 170 kms

Contact Presse : Jacques Pasquier – tel : 04 76 33 23 60 jacques.pasquier@cciag